

6.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Bonbled Frédéric ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	Connaissances suffisantes en biologie.
Thèmes abordés :	Etude générale et systématique de l'apport de l'expertise médico-légale et criminalistique dans le cadre d'avis et de certificats et du témoignage en justice, par l'examen de différentes situations d'expertise (thanatologie, traumatologie médico-légale, empoisonnements et intoxications, abus sexuels, etc.) et modes techniques (examens médico-légaux et criminalistiques). Propédeutique et finalité de la recherche et de l'analyse d'indices biologiques.
Acquis d'apprentissage	Initiation aux attentes et aux limites de l'expertise médico-légale dans la perspective historique de l'évolution des sciences médicales et criminalistiques. Compréhension de la place de l'expert. Intégration des concepts de "certitude" et de doute scientifiques dans la recherche de la vérité judiciaire. Critères de reconnaissance d'intervention de tiers dans une infraction. Reconnaissance des déterminants médico-légaux du profil de l'auteur d'infraction et dans la reconstitution des circonstances des faits. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Examen oral ou écrit en fonction du nombre d'étudiants inscrits à la session. En cas d'examen écrit, il s'agira d'un QCM avec projection des questions à choix multiples. Dans tous les cas, l'étudiant recevra au cours confirmation du mode d'examen.
Contenu :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution historique de la médecine légale.</li> <li>- Thanatologie</li> <li>- L'avis de décès</li> <li>- Causes de mort indéterminée, suspecte et violente : morts naturelles, asphyxies, lésions traumatiques</li> <li>- Traumatologie médico-légale</li> <li>- Les agents physiques</li> <li>- Le cas des accidents de roulage</li> <li>- L'évaluation séquellaire</li> <li>- Les intoxications.</li> <li>- Les toxicomanies</li> <li>- Les agressions sexuelles</li> <li>- L'examen sur les lieux</li> <li>- Expertise d'indices biologiques</li> <li>- Apport des investigations criminalistiques</li> </ul>
Cycle et année d'étude: :	<a href="#">&gt; Master [120] en criminologie</a>
Faculté ou entité en charge:	ECRI